

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE VAUCLUSE**

80 Rue Marcel Demonque
AGROPARC
CS 60508
84908 AVIGNON Cedex 9

Avignon, le 25 septembre 2019

Tél. 04.32.44.89.30

N°19/181

**Arrêté du Président portant établissement de la liste d'aptitude
d'accès au grade d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne
(pour les fonctionnaires comptant au moins huit ans de services effectifs et
ayant atteint au moins le 5^e échelon du grade d'adjoint technique de 2^e classe
et admis à un examen professionnel)**

Le Président du centre de gestion,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Vu l'arrêté n° 2018/141 portant établissement de la liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne pour les fonctionnaires admis à un examen professionnel,

Vu l'arrêté n°2019/139 portant établissement de la liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne pour les fonctionnaires admis à un examen professionnel,

Vu les recrutements intervenus dans les collectivités territoriales et établissements publics

Vu les propositions déclarées recevables par les membres de la commission administrative paritaire catégorie C au cours de la réunion du 25 septembre 2019,

Vu l'avis favorable de la commission administrative paritaire catégorie C en date du 25 septembre 2019,

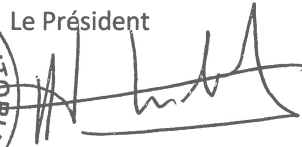
ARRETE

Article 1 : La liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne est arrêtée comme suit :

AGOUDJIL Badis – Commune du THOR (liste d'aptitude du 18 juin 2019)
ALLIBERT David – Commune du THOR (liste d'aptitude du 18 juin 2019)
BAYON-QUINONERO Boris – CC LES SORGUES DU COMTAT
BONANSEA Patrice – Commune de L'Isle-sur-la-Sorgue (liste d'aptitude du 26 juin 2018)
CANDEL Nathalie – Commune de MALAUCENE
CORSINI Frédéric – Commune de SERIGNAN DU COMTAT
DUGAUD Coralie – Commune de L'ISLE SUR LA SORGUE
GHZAL Choukri – Commune de Vaison-la-Romaine (liste d'aptitude du 26 juin 2018)
MARTIN Valérie – CCAS de Caumont-sur-Durance (liste d'aptitude du 26 juin 2018)
MORELLO Fabrice – Commune de CADENET
RIZETTO Laurent – Commune de Roussillon (liste d'aptitude du 30 novembre 2017)
VALETTE Jean-Yves - CC Pays Réuni d'Orange (liste d'aptitude du 26 juin 2018)
VEYRIER Xavier – CC LES SORGUES DU COMTAT (liste d'aptitude du 18 juin 2019)

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet du département de Vaucluse.

Article 3 : Le présent arrêté pourra être contesté devant le Tribunal administratif dans les deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Le Président

Maurice CHABERT

